Droit I

UE 17

Enseignant(s) responsable de l'UE : Florine De Ridder

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	MKU12DRO1
Nombre de crédits ECTS	4 (facteur de pondération)
Volume horaire	39 h (Q1 0 / Q2 39)
Période de l'année	Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
MK12OBC Obligations et contrats	39	4	NON

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE01** HE. 1. Au terme de sa formation, le bachelier en marketing résout des problèmes complexes en autonomie ou en équipe, dans le respect des prescriptions légales et des préoccupations éthiques, environnementales et sociétales de l'entreprise.
- **RE03.4** ARES. 3.4 Respecter les prescriptions légales nationales et internationales

Autres connaissances ou compétences prérequises

Obligations et contrats

Aucune

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Obligations et contrats

Objectifs
Amener l'étudiant à appréhender le droit des obligations et des contrats (spéciaux), à travers un exposé théorique concrétisé par des cas pratiques.
Contenu

Chapitre 1. Fondements du droit belge

1.1.La définition du droit

1.2. Les branches du droit

1.3. Les institutions belges

1.3. Les sources du droit (pyramide des normes)

Chapitre 2. L’obligation

2.1 Définition

2.2. La réforme

2.3. Sources des obligations

2.4. Modalités de l’obligation

2.5. Transmission

2.6. Exécution

2.7. Extinction

Chapitre 3. Le contrat

3.1. Définition

3.2. Les différents types de contrats du Livre 5

3.3. Les grands principes

3.4. La formation du contrat

- Formation statique (conditions de validité : consentement, capacité, objet et cause)

- Formation dynamique (négociations, offre et acceptation)

3.5. L’interprétation et la qualification du contrat

3.6. Les effets du contrat

- *Entre les parties (principe de la convention-loi,…)*

-. Envers les tiers?

3.7. L’inexécution du contrat et la responsabilité contractuelle

3.8. L’extinction du contrat

Chapitre 4. Les principaux contrats spéciaux

4.1. Vente

4.2. Bail

4.3.Dépôt

4.4.Prêt

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Obligations et contrats

Exposé de la théorie suivie d'applications pratiques et d'exercices.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Obligations et contrats

À l'issue du cours de Obligations et contrats, l'étudiant est capable d'appréhender des problèmes juridiques simples en autonomie ou en équipe, de manière cohérente avec la législation applicable.

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Obligations et contrats : Powerpoint du cours	Ce support de cours est disponible sur le campus numérique	—
Toute l'UE : Législation	Ce support de cours est disponible sur internet	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	100 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé